L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 31 OCTOBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WHITE,
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 31 OCTOBRE 1846.

AUX ABONNES DE *L'ABEILLE*.

Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent la seconde municipalité, nous venons d'ouvrir un second bureau, No. 13, rue du Camp, auprès de la Banque de Cité. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les avis qui devront être insérés dans le journal.

Notre imprimerie et notre bureau principal n'en restent pas moins No. 81, rue de Chartres. Tout en cherchant à être agréables à nos amis d'outre-Canal, nous n'en restons pas moins fidèles à la première municipalité.

BULLETIN.—Des renseignements détaillés sur les affaires politiques de l'Europe viennent clore une semaine qui n'a pas été féconde en événements, si toutefois on excepte les glorieux retours de la Pennsylvanie et de l'Ohio. La politique Européenne a vécu durant tout le mois de septembre sur le mariage du duc de Montpensier avec l'infante donna Luisa, sœur d'Isabelle II. Jamais peut-être, aux plus beaux jours de la monarchie, alliance princière n'a plus vivement préoccupé les gouvernements; jamais la presse n'a été remplie de plus graves considérations et de conjectures plus inquiétantes : on se croirait en vérité à la veille d'une nouvelle guerre de la succession d'Espagne. Nous ne croyons pas cependant que le rôle de Louis XIV soit réservé à Louis Philippe, ni que l'Angleterre soit disposée à faire contre don François et le duc de Montpensier ce que l'Autriche essaya vainement contre Philippe V au profit de l'archiduc Charles. Elle a bien voulu essayer de l'intimidation envers le cabinet des Tuileries, elle n'ira pas jusqu'à tenter le sort des armes, malgré l'amer désappointement qu'elle vient d'éprouver. Tout le monde s'accorde à croire que tout, de sa part, se bornera à des protestations.

Le gouvernement français de son côté, ne paraît pas vouloir s'arrêter en si beau chemin ; après avoir enlevé d'assaut la place qui prévalait, il a même tant bourrélé les préliminaires du cérémonial, et, nonobstant les remontrances et même les protestations, il a tout-à-fait été d'avant : il a sans doute de temps à autre publiquement le jour du mariage, expédié la fiancée à sa destination ; et à peine le jeune prince aura-t-il le temps de faire connaissance avec sa future, qu'il s'en doubleet bien marris. Voilà ce qu'appelle mener rondement les affaires, et quelque ait quelque courage à en agrémenter les orages qui gondolent autour de cette alliance.

L'Angleterre, en effet, murmure et menace : elle n'est pas loin de rompre cette entente cordiale qui divise depuis dix années déjà, et si elle ne va jusqu'à une rupture les armes à la main, elle fera entendre qu'elle est assez forte pour susciter en Espagne au moins de quelque insurrection qui fera échouer les nouveaux projets ou qui pour le moins jettera dans des troubles intimes et le gouvernement français et le gouvernement espagnol.

Ces graves symptômes sont vivement saisis par les journaux de l'opposition qui prédisent solennellement une prochaine tempête, tandis que les partisans de l'alliance ne voient dans le ciel que de légers nuages qui finiront par disparaître d'eux mêmes, lorsque tout sera accompli. C'est du reste sur cette assurance qu'marche le cabinet des Tuileries qui n'a jamais montré un tant soit peu d'indépendance, ni tant de résolution. Il semble que ses succès l'aient rebaudi, et qu'il veuille enlever notre coupé. La tentative pourra bien tourner mal, mais sans doute.

Hors de ces préoccupations, on dirait que rien ne s'agite en Europe. Tout y marche d'un train assez calme. Le Pape continue sans se presser son œuvre libérale au milieu d'un enthousiasme populaire qui va plus qu'au transport. Nul mouvement essentiel ne se trahit dans les autres États. En Afrique Abd-el-Kader inquiète toujours l'empereur Abderhaman et les autorités françaises. Ces inquiétudes vont assez loin pour que M. Bugeaud qui se trouvait en France, ait reçu l'ordre de retourner immédiatement dans son gouvernement afin de surveiller en personne le redoutable emir.

L'INTÉRIEUR ne nous fournit aujourd'hui rien de bien important à noter. Il est bien positivement certain maintenant que Bess, le candidat whig, est élu gouverneur de l'Ohio par une majorité d'au moins cent mille voix, que les whigs ont en outre la majorité dans la législature d'Etat, chambres réunies. Quant à M. Guthrie, il est toujours se poursuivre avec vigueur, car l'union se répète pour la centième fois peut être tout en disant qu'il n'y a pas eu de nouveaux ordres pour des levées de volontaires; mais en ajoutant d'un air sentencieux qu'il a l'intention de vous donner lort à penser. L'ordre du jour est toujours le même, mais nous n'entreprendrons point de développer le plan de campagne. Les événements eux mêmes se chargeront de le faire. Nous verrons bien.

Une bonne action à faire.—La Société Ibérienne de Bienfaisance Mutuelle, Sociedad Iberia de Beneficencia Mutua qui se compose des anciens membres de la compagnie des Cazadores Volantes, veut ne perdre, après sa transformation, aucune des bonnes habitudes qu'elle avait contractées. La Société fera donc ce qu'aurait la Compagnie : elle fera le jour de la Toussaint, au cimetière No 2, une quête dont le produit est destiné à l'Hôpital de Charité. La population de la Nouvelle Orléans qui empressée lorsqu'il se présente une bonne œuvre à accomplir, s'empressera de répondre à l'appel qui lui est adressé.

THÉATRE D'ORLEANS

PERSONNEL.—Grâce à une lettre du directeur de ce théâtre, à la date du 30 septembre, nous sommes à même d'offrir à la juste curiosité de nos lecteurs les noms des artistes qui formeront le complément du personnel pour l'année théâtrale prochaine ; ce sont :

MM. Duflesne, 1er tenor, grand opéra.
Lemaire, ténor léger.
Guillot, 1ère basse.
Dubreuil, baryton.
Lavergne, 2me basse, utilité.
Minibeau, comique.
Janiet, choriste tenor.
MMes Fleury-Jolly, 1ère chanteuse.
Olivier, dugazon.
Minibeau, 2e dugazon, ingénuités.
Angèle, 3e amoureuse.
Lavergne, duègne.

Les dernières nouvelles avaient déjà annoncé presque tous ces engagements ; parmi ceux que nous ajoutons aujourd'hui à la première liste, bon nombre des habitués du théâtre d'Orléans retrouveront avec plaisir celui d'une aimable connaissance. Mme Fleury Jolly a subi chez nous une épreuve trop favorable pour qu'on ne soit pas en droit d'attendre d'elle tout ce que le temps et l'étude devaient ajouter à son talent déjà si agréable et si goûté. On pourrait bien aussi, d'après quelques confidences recueillir à propos de plusieurs autres artistes, quelques bruits flatteurs, quelques échos de renommée transatlantique ; mais nous croyons mieux d'attendre, et de nous en rapporter au jugement sûr et trompe rarement—le Public.

Toute la nouvelle colonie dramatique a dû partir du Havre au plus tard le 5 courant : en supposant une traversée ordinaire, on peut espérer que la dernière quinzaine de novembre verra l'inauguration de la saison théâtrale.

Nos artistes sédentaires sont sous les armes. Mmes Maria et Richer apprêtent leurs élégantes toilettes, et gardent leurs charmans sourires avec elles. M. Montaubier, nous l'avons dit hier, nous revendra mardi, dans *Une position délicate*.

HAVANE.—Les désastres causés à la Havane et sur la côte de Cuba par l'ouragan du 11 n'ont malheureusement pas été exagérés. Il n'y a eu, à ce qu'il paraît, que neuf bâtimens qui n'ont point éprouvé d'avaries ; et l'intérieur de l'île a horriblement souffert : les récoltes de café et de sucres sont fortement compromises. On n'a d'ailleurs jusqu'à présent aucun détail circonstancié sur ces désastres : une lettre publiée par notre confrère le *Commercial Times* publie seulement un relevé en chiffres des navires perdus ou avariés

Brigs.—Perdus, 19 ; démâtés, 12 ; fortement endommagés, 14 ; avariés, 4.—Total, 49.

Goélettes.—Perdues, 7 ; démâtées, 3 ; fortement endommagées, 3 ; avariées, 1.—Total, 13.

Steamers marchands perdus.—Le *Natchez*, le *Texas* et le *Villanueva*.

Cabotiers.—Perdus, plus de 15 ; le nombre total perdu est inconnu.

Navires de guerre français.—La frégate est à la côte, la corvette perdue, le steamer fortement endommagé et démâté.

Navires de guerre espagnols.—Un brick perdu, un de à la côte, trois légèrement endommagés.—*Goélettes*—Deux de perdues, deux à la côte.

Steamers.—*Montezuma*, à la côte ; *Guadalupe*, *Bacon* et *Satellite*, de.

☞ Le bruit annoncé qu'une attaque avait été dirigée contre Vera-Cruz, par le brigadier Berryman. L'Union déclare que ce bruit est le résultat d'une méprise.

BRESSOS SANTIAGO.—La goélette *Rapide*, arrivée hier, a quitté les Bressos le 20 octobre. Le major Walker, de l'armée des Etats-Unis et 41 volontaires étaient à bord. Dans la traversée MM. Winn et J. Hughes, du régiment de Georgie, sont morts.

Le capitaine annonce que la goélette *Lowa*, ayant à bord une partie d'une compagnie de carabiniers de Matagorda, était arrivée aux Bressos le 19 et avait fait voile pour la Nouvelle Orléans, le lendemain, de conserve avec lui.

Chronique Locale.

☞ Il y aura cet après-midi à 3 heures, une séance du Conseil-Général.

LA TOUSSAINT.—C'est demain à quatre heures de l'après-midi qu'aura lieu la célébration de la Toussaint, au cimetière de la rue St.-Louis.

Nous invitons les étrangers en général à assister à cette imposante cérémonie de l'église catholique. Il y aura quête au profit des orphelins de la Nouvelle-Orléans, où chacun pourra donner son obole à ces pauvres enfants.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Une petite affaire d'assaut et batterie est la seule qui ait été plaidée hier devant la première Cour de district. Le temps pour lequel le jury devait rester en fonctions étant expiré, le juge Preston en a ordonné la dissolution.

COUR DU RECORDER GENOIS.—James Kelly, prévenu d'avoir insulté une Dame, a été condamné à $20 d'amende et à cité somme de fournir caution.

Pierre Mongein a été renvoyé pardevant la première Cour de district, pour y être jugé comme inculpé d'assaut et batterie.

W. Glover et Louis J. Segar, accusés d'avoir menacé du couteau M. J. Walle, ont été envoyés à la maison de correction.

John Anderson, prévenu d'avoir assailli M. Henry F. Wiese, a dû fournir $600 de cautionnement pour répondre de sa comparution pardevant la première Cour de district.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—Lewis Boutelier, arrêté il y a quelques jours sous l'inculpation d'escroquerie, a comparu hier devant le recorder Baldwin, et a été renvoyé par ce magistrat à la 1ère Cour de District. Il a été mis en liberté après avoir fourni $500 de cautionnement.

Thomas Jones, accusé de vol, a été condamné à passer six mois à la maison de correction, comme vagabond.

William Nelson, prévenu d'avoir assailli M. William Simpson et de lui avoir tranché une partie de l'oreille de l'odorat, a subi un commencement d'instruction. La suite de l'investigation a été différée jusqu'au 2 novembre.

CHINOIS CONTRE CHINOIS.—Deux habitans du Céleste Empire, comparaissaient hier devant le recorder Baldwin, l'un comme plaignant et l'autre comme accusé. Il s'agit, nom pour nom, Atchoe et Awon. Ce dernier était accusé d'avoir pénétré frauduleusement chez son compatriote et de lui avoir administré nombre de coups de poing. Atchoe accuse en outre son agresseur d'avoir cherché à lui soustraire une montre. Après l'audition des témoins, le Recorder a renvoyé le prévenu pardevant la première Cour de district.

ENQUÊTE.—Un Polonais du nom de Pulenski est mort hier dans une voiture qui le conduisait à l'Hôpital de Charité. Le coroner a pratiqué la levée du corps et a constaté que la mort avait été causée par apoplexie.

☞ Il paraît que l'on a reçu à Madrid une note officielle qui annonce le bonheur de la reine Christine et le mariage de son fils avec la sœur de Don Carlos, qui est évident pour M. de Jarnac, et il engage notre gouvernement à ne pas se laisser surprendre comme il l'a été en 1840.

"C'est sans doute la lecture de cette dépêche qui a jeté l'alarme dans l'esprit du roi, et qui l'aurait amené à s'arrêter, si M. Guizot et M. de Broglie ne lui avaient pas prouvé qu'on était trop avancé pour reculer, sous peine de se couvrir de ridicule."

En reproduisant ces détails et l'explication qu'ils donnent de la nouvelle attitude du gouvernement anglais, nous n'avons pour but que de montrer combien générale a été la surprise causée par son changement subit de ton et de conduite. Sauf l'espérance d'une insurrection en Espagne, les démarches et les projets qu'ils lui prêtent, sont évidemment disproportionnés à l'intérêt de sa cause dans la Péninsule, et l'on ne croira pas sérieusement à une coalition de l'Europe alarmée contre l'ambition du roi des Français. Mais, par leur contradiction même, ces différentes versions, qui toutes cherchent à pénétrer les motifs de l'étrange conduite du gouvernement anglais, montrent que, jusqu'ici, personne n'en possède le secret, et nous confirment à cette conclusion que, dans cette affaire, qui occupe toute l'Europe diplomatie, les destinées des peuples sont, encore une fois, l'enjeu qui sert à défrayer les débats entre gouvernemens.

—C'est le 25 qu'a eu lieu à Madrid l'audience solennelle sollicitée par le comte Bresson, pour obtenir de la reine Isabelle et de sa mère leur consentement au mariage de l'infante Luisa-Ferdinanda. C'est le *Journal des Débats* qui nous donne les détails de cette importante cérémonie. Trois voitures de la cour, escortées d'un détachement de cavalerie et d'une suite nombreuse en grande livrée de gala, sont allées prendre l'ambassadeur de France à son hôtel ; sur la place du palais, les troupes étaient rangées sur son passage, et les majordomes de service l'attendaient au bas de l'escalier principal. M. Bresson a été introduit, et il a eu en échange de discours préparés et écrits d'avance, comme le jeune bien. M. Bresson a demandé à la reine Christine de confirmer le consentement qu'elle avait déjà accordé : "Votre Majesté, lui a-t-il dit, aura en un seul jour assuré le bonheur de ses augustes filles, et contribué à affermir par leurs mariages, l'ordre, la liberté et l'union dans ce noble pays, dont elle a si sagement et si courageusement dirigé pendant tant d'années les destinées."

La reine Christine a répondu en parlant des *gages de bonheur* qu'elle avait donné, gages auxquels elle a ajouté huit gageons depuis la mort de Ferdinand, son premier époux.

M. Bresson a demandé ensuite à la reine Isabelle la confirmation du consentement accordé par l'infante. "Votre Majesté, a dit M. Bresson, ne s'est pas contentée d'assurer son bonheur et celui de l'Espagne en donnant la main au prince le plus digne d'une si haute destinée ; elle a pensé aussi au bonheur d'une sœur chérie, et elle a daigné consentir à son union avec le plus jeune fils d'un roi qui tenait déjà à Votre Majesté par tant de liens, et à l'Espagne par ses sympathies et par une admiration pour son peuple si bien placé dans l'histoire. Aujourd'hui que les cortès du royaume, si éclairées et si patriotiques, se sont associées par leurs délibérations et par leurs adresses aux intentions de Votre Majesté, je viens, au nom du roi mon auguste souverain, de demander à votre Majesté que le prince qui allait s'appeler son époux était digne de ce titre par ses hautes qualités, et qu'elle voyait avec bonheur un sœur donner sa main à un prince dont l'éminent mérite rappelle déjà les rares vertus de son illustre père."

La reine Christine a ensuite envoyé chercher l'infante par la camarera-mayor, la marquise de Santa-Cruz et M. Bresson a fait son troisième discours : "Madame, le ciel a présidé à votre naissance, &c." L'Infante a fait la réponse qui suit : "Intimement convaincue que les sentiments de ma tendre mère et que les avis de ma bien-aimée sœur et reine ne peuvent avoir en vue que le double objet de mon bonheur et l'intérêt de ma patrie, je confirme avec joie, M. l'ambassadeur, le consentement que j'ai déjà donné, et j'accepte solennellement la main que m'offre un prince dont les qualités sont si éminentes. C'est avec bonheur que, dans cette heureuse circonstance, je me rends aux désirs de ma famille."

Le Journal des Débats termine ainsi son compte-rendu : "Avant de se retirer, M. le comte Bresson remit à S. A. R. le portrait de son auguste fiancé. Celui-ci a reçu avec une satisfaction visible. Un nombre considérable de personnes s'était rassemblé autour du palais. Partout sur son passage, pendant le court trajet qui sépare l'ambassade du palais de la reine, l'ambassadeur de France a reçu les plus marques de respect et des témoignages de la satisfaction qu'ont éprouvé généralement à Madrid de voir, par cette démarche officielle, détruire tous les doutes que quelques factieux avaient cherché à répandre sur la réunion projetée et simultanée des deux mariages.

"M. le comte Bresson a fait dimanche 10,000 fr. aux pauvres de Madrid, et aux divers services des ecuries royales."

—On assure que le prince de Montpensier et sa jeune épouse ne resteront qu'une quinzaine de jours à Madrid, après leur mariage, et qu'ils seront incessamment rejoints à Paris par Marie-Christine, qui compte y passer une partie de l'hiver.

EVASION DU FILS DE DON CARLOS

Le départ subit du comte de Montemolin de la ville de Bourges, où il était retenu prisonnier, et la liberté de se promener dans la ville et aux environs, cet événement du jour, et cet épisode des affaires d'Espagne ne sera pas peut-être le moins grave et le moins fécond en incidens. Nous résumons dans le récit qui suit publié sur ce sujet par divers journaux, afin de présenter la situation dans un seul cadre, et d'éclairer le lecteur.

Voici le récit de la *Gazette de Berry*.

"S. M. Charles VI a jugé à propos de rompre une captivité si préjudiciable à sa cause. Nous allons rapporter quelques circonstances de cette fuite. Ce sont, à la vérité, des on *dit*, mais ils nous paraissent vraisemblables.

"Le roi devait partir en voiture, le troisième, lundi à cinq heures et demie du soir, en prenant la route de Paris, par Montargis. Par l'effet d'un hasard, qui, d'ailleurs, ne pouvait avoir aucune influence sur la fuite de S. M., les gendarmes d'escorte ne furent prévenus que trois minutes plus tard ; ils se mirent sur leurs chevaux à la poursuite du roi, qui, ils étaient à grand train sur la route que nous désignons. Les gendarmes s'informèrent si le roi n'était pas en avant ; il leur fut répondu qu'il allait d'un tel train qu'ils commencaient de ne pas le rejoindre, sinon à l'endroit où il prirait à S. M. de s'arrêter ; même réponse fut faite à la même demande adressée à un officier d'artillerie, qui devait être de la promenade du roi ; celui-ci mit son cheval au galop.

"Voici maintenant nos conjectures :

"Il paraît que le roi s'est arrêté chez une personne dévouée à sa cause, jusqu'à la nuit ; que comme trois personnes étaient dans la voiture le jour du départ, trois personnes aussi y remontèrent, mais non S. M. qui était peut-être déjà en route, ou du moins qui partit au moment où la voiture vide de sa personne retournait à Bourges, à l'avant au nord-est, et ne parut pas avoir éprouvé d'avarie majeure. On n'a reçu aucune voie d'eau, il aucun autre dommage, à l'exception de la perte du gouvernail et de diverses ruptures des courbures dans les aisés de l'hoisce. On ne sera aucun cas pour le relever avant les prochaines grandes marées qui auront lieu dans d'octobre ; mais on travaille, en attendant, à rendre en position la moins tatigante possible.

"Tels sont les principales circonstances de ce naufrage. Nous pouvons tous accorder unanimement les plus grands éloges au capitaine aussi qu'aux navigateurs. Aux deux frégates le *Darien* et l'*Ulloa* de la rade de Cherbourg, destinées à ce service, vont s'ajouter le *Christophe Colomb* et le *Canada*, de port de Brest.

"On sait que la loi de 1840 a dit que la ligne de New-York serait abandonnée à une compagnie particulière moyennant une subvention de [illegible] francs par cheval de force. Quatre bateaux de 450 chevaux, comme ceux que le gouvernement va mettre sur cette ligne, seront donné à la Compagnie une subvention de 1 million 104,000 francs ; la subvention anglaise est à peu près double. Il est vrai que la compagnie Cunard a un plus grand nombre de bateaux.

"Quoiqu'il en soit, le gouvernement s'était réservé le droit où de moins les chambres lui avaient prescrit d'exécuter, lui-même, dans le cas où aucune compagnie ne se présenterait pour assurer son contrat. La loi de 1840 a dit aussi que Cherbourg serait le point de départ de ces paquebots jusqu'à ce moins le port et les bassins du Havre pourraient être ouverts.

"Il paraîtrait donc qu'enfin le gouvernement voudrait exécuter cette même loi de 1840, dans à la dernière session il demandait l'abrogation, sous prétexte que les sacrifices du trésor pour l'exploitation des lignes transatlantiques, lui serment hors de proportion avec les recettes à faire."

ECHOUEMENT DU GREAT-BRITAIN.

Jusqu'ici, la mer n'a pas été clémente envers les audacieux efforts de l'Angleterre pour développer dans des proportions démesurées les constructions navales. On connaît le funeste sort du *Président*, sombré corps et biens, sans qu'on en ait eu aucune nouvelles ; on sait les nombreuses mésaventures éprouvées par son rival et son maître, le *Great-Britain*, avant et après en avoir été à l'eau. Ce géant des mers, destiné, par l'orgueil britannique, à fournir l'exemple de la supériorité du génie humain sur les forces brutales de la nature vient de rencontrer un fort probable.

Mardi, dans la nuit, en sortant de Liverpool, qu'il avait quitté le matin, il a fait cote dans la baie de Dundrum. Les passagers et l'équipage, au nombre de deux cents, ont été sauvés ; mais le bâtiment, avec ses premières machines et son lourd chargement de charbon, est encore couché sur le sable, d'où il est fort douteux qu'on puisse le retirer en état de navigabilité

Parmi les versions que nous trouvons dans les journaux anglais, sur les circonstances de ce sinistre, nous choisissons celle d'un passager, témoin oculaire, qui les relate en ces termes :

"Le *Great-Britain* avait quitté les bassins mardi matin, 27 septembre, et après avoir dépassé la bouée Bell, il se dirigeait, toujours toute vapeur, vers l'île Calf of Man, voisine de la grande île de Man. Depuis quatre à cinq heures de l'après-midi, nous aperçûmes l'île distinctement à tribord. Peu après, nous fûmes assaillis par un grain, et le vent ayant fraîchi, le navire commença à s'avancer avec une violente crainte. Les passagers étaient tous d'abord pour admirer la rapidité de sa marche et la manière dont il se comportait à la mer. La nuit s'approchait, nombre et hasards, et le vent continuait à s'élever. On prit place à table.

"Vers neuf heures et demie, un grand cri partit de l'avant qui veiller nos craintes, et l'on fut moins surpris que nous entendions sur le pont nous firent croire d'abord que le steamer s'était abordé avec un autre navire ; nous avons vous. La nuit était sombre et menaçante. Bientôt tout bâtiment a changé, le sable, et les bruits venaient incessamment nous ouvrir de leur écume. On se mit immédiatement à amener un des porte-mâts-neuf. Des cris d'alarme se faisaient entendre par tout le navire, et les passagers, d'abord si pressés, se livrèrent à des appréhensions, dans la crainte que le bâtiment ne finît par se briser, pendant la nuit, en le frappant de lames en pièces par les lames qui venaient à chaque coup de lumière. Au milieu de désordre inévitable, le capitaine Hoskes n'avait pas perdu son sang-froid ; toujours qu'il se fut assuré de la position du navire, il descendit dans la chambre et parvint par ses explications, ses assurances et ses ordres à calmer l'effroi des passagers. Avant la grande partie commencèrent à se consoler dans leurs cabines pour se livrer au sommeil.

"La nuit, après bien des angoisses, arriva enfin à son terme, et dès le point du jour, on fit les préparatifs pour débarquer les passagers et leurs bagages. On reconnut alors que le navire se trouvait sur le banc de sable de la baie de Dundrum, près du corps de garde de Tyrella, au pied des rochers de Cliff and Cow le Fuche et son Feu. Par un heureux hasard, le bâtiment avait été amené par les marées, et il est fort probable qu'un bon petit coup de vent le pousse, les marées aurait survenu au demeure. Le débarquement s'opéra de cinq à sept heures dans la matinée du lendemain ; grâce à la position du navire et au fond sur lequel il repose, cette opération put s'effectuer sans accident. Les passagers, avec leurs effets, prirent terre, et se mirent à la protection des magistrats des environs de Downpatrick, Dundalk, Newry et Belfast. Quelques uns même regagnèrent Liverpool par les paquebots à vapeur qui traversent le canal d'Irlande. Quant aux bagages, ils ne sont comprris comme de vrais sauvages.

"Le steamer est très haut sur la berge, avec quelques pouces d'eau seulement, dans une direction oblique, l'avant au nord-est, et ne paraît pas avoir éprouvé d'avarie majeure. On n'a reçu aucune voie d'eau, il aucun autre dommage, à l'exception de la perte du gouvernail et de diverses ruptures des courbures dans les aisés de l'hoisce. On ne sera aucun cas pour le relever avant les prochaines grandes marées qui auront lieu dans d'octobre ; mais on travaille, en attendant, à rendre en position la moins tatigante possible.

"Tels sont les principales circonstances de ce naufrage. Nous pouvons tous accorder unanimement les plus grands éloges au capitaine aussi qu'aux navigateurs. Aux deux frégates le *Darien* et l'*Ulloa* de la rade de Cherbourg, destinées à ce service, vont s'ajouter le *Christophe Colomb* et le *Canada*, de port de Brest.

"On sait que la loi de 1840 a dit que la ligne de New-York serait abandonnée à une compagnie particulière moyennant une subvention de [illegible] francs par cheval de force. Quatre bateaux de 450 chevaux, comme ceux que le gouvernement va mettre sur cette ligne, seront donné à la Compagnie une subvention de 1 million 104,000 francs ; la subvention anglaise est à peu près double. Il est vrai que la compagnie Cunard a un plus grand nombre de bateaux.

"Quoiqu'il en soit, le gouvernement s'était réservé le droit où de moins les chambres lui avaient prescrit d'exécuter, lui-même, dans le cas où aucune compagnie ne se présenterait pour assurer son contrat. Il paraîtrait donc qu'enfin le gouvernement voudrait exécuter cette même loi de 1840, dans à la dernière session il demandait l'abrogation, sous prétexte que les sacrifices du trésor pour l'exploitation des lignes transatlantiques, lui serment hors de proportion avec les recettes à faire."

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

DÉPARTS.

Navire Merchant, Clark, New York. — Bailey & Baxter
Navire Columbus, Johnson, New York. — J. E. Wrodroff
Barque Hopeng, Nellington, Havaca. — G. W. Symons
Brick Volunor, Abell, Barcelone. — A. Castillo
Brick Industrin, Sampere, Barcelone.
Brick Lawrence, Mahony, Galveston. — Lafayre, Harisge & co
Goelette Lightfoot, Sleeper, Galveston. — E. J. Hart & co
Goelette Urbain, Small, Bonoa St Jago. — Bridge & Bro
Andrews & Dewey
Goelette James Barbour, Kelly, New York.
Andrews & Dewey

ARRIVÉS.

Navire Pallas, Lecha, de Bull.
Franklin, Sherwood, de Boston.
Brick Cyrus, Cushing, de Donyrana.
Goelette Lone Star, Hunter, de Tampa, du Rio Grande par Bonoa St Jago.
Commercial, Stoddard, Rio Grande par Bonoa Hippola.
Tallahassee, Bonin, de St Marks.
Burrisse, Hartman, des Bonoa St Jago.
Harriet, Hamilton, de Wilmington, de Pensacola.
Sarah Bladen, Hopkins, de Georgetown—Bonoa.
Steamers Oregon, Hosea, de Mobile.
Sun Dial, Carter, de St Providence.
Bunker Hill, Key, de Key.
W R King, Hooper, de St Louis.
Clinton, Baird, de Bayou Sara.

EN RIVIÈRE—HOSTAIT

Navire Medemosh, Royson, de Liverpool.
Tyrian, Jackson, de Liverpool.
Un brick et deux goelettes—même reconnaissance

LISTE DES NAVIRES

Expédiés, partis et en chargé pour la Nlle-Orléans.

PORTS ETRANGERS.

HAVRE.

Navire Carlton, Ingersoll	partiront oct	1
Navire Carlton, Grand	partiront oct	5
Navire Kilby, Carter	partiront oct	10
Navire Rhone, Moore	partiront oct	20
Navire Brunswick, Pemberton	partiront oct	20
Navire Palestine, Blanchard	partiront oct	20
Navire Thomas, Mason	partiront septembre	25
Navire Prince Albert, Wyman	partiront octobre	10
Navire Suffolk, Snow	partiront octobre	20
Navire Vesta Hunter	partiront septembre	20
Navire Bavon, Lewis	partiront septembre	20
Navire Hanover, Dennison	partiront	5
Navire Emperor, Brown	partiront	5

BORDEAUX.

Navire John Fielbman	partiront sept	20
Navire Wanderer, Melcine	partiront sept	20
Navire Ann, Lewis	partiront septembre	20
Navire Butterfly	partiront septembre	20
Navire John Dunlap, Clarke	partiront en octobre	
Navire Creole, Cazet	partiront septembre	20
Navire Baron Pascotias, Pagbon	partiront en octobre	
Navire Alma	partiront septembre	1
Navire Bernard, Frost	partiront septembre	15
Navire Apollo	partiront septembre	15

MARSEILLE

Navire Jane Lane	partiront en octobre	
Navire Isaac Allerton, Tory	partiront	5
Navire Ontario	partiront octobre	10

MAISON DELOUCYRE.
143, rue Royale.

MAIS CLEMENTINE GUÉRIN a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans qu'elle fera l'ouverture de son magasin de modes, le jeudi, 5 novembre prochain.

Mlle Guérin espère que ces dames voudront bien lui continuer le patronage qui elles ont accordé à sa M. Discrète dans le goût, d'ailleurs, et le bon marché de l'assortiment de nouveautés qu'elles trouveront au magasin.

31 oct—4

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau du Recorder, le 30 octobre 1846.

☞ Le prix de la farine fraîche est supérieur tant de $5 67 par baril, les boulangers demeurent, conformément à notre proclamation de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine. Le pain de 5 cents, 1 cent de 1846.

Les pains de seconde qualité ou de trois pour 5 cents seront pesés vingt cinq pour cent en sus, c'est-à-dire

31 oct A. D. CROSSMAN, Maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO. UN.
Séance du lundi 26 octobre 1846.

RESOLU que les propositions ci-dessus soient reçues par le Conseil jusqu'à midi, le mardi 3 novembre 1846, pour le pavage en pierres rondes des rues suivantes, savoir :

1o. Pour le pavage de la rue du Quartier, à partir de la rue des Remparts jusqu'à la rue St. Claude ; compris les intersections aux encoignures de la rue St. Claude.

2o. De la rue St. Philippe depuis les Remparts jusqu'à la rue St. Claude, y compris les intersections aux encoignures de la rue St. Claude.

3o. De la rue St. Ursulines depuis les Remparts jusqu'à la rue St. Claude, y compris les intersections aux encoignures de la rue St. Claude.

4o. De la rue St. Anne depuis les Remparts jusqu'à la rue St. Claude, y compris les intersections aux encoignures de la rue St. Claude.

5o. De la rue Conti depuis les Remparts jusqu'à la rue Chartres, y compris les intersections aux encoignures de la rue St. Claude, y compris les intersections aux encoignures de la rue St. Claude.

6o. Pour le pavage de la rue Chartres, à partir de la rue Conti jusqu'à la rue St. Claude, y compris les intersections aux encoignures de la rue St. Claude.

Ces pavés devront être posés de manière à ne pas gêner la circulation des voitures et non plus de la manière dont ils ont été posés jusqu'à présent, et seront remplacés par des pierres de dimension convenable, et seront